Envoyé en préfecture le 23/06/2026
Reçu en préfecture le 23/06/2026
Publié le
ID : 022-212203343-20260605-2026_06_05_003B-DE

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
COMMUNE DE SAINT-YGEAUX
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 5 JUIN 2026

L'an deux mil vingt-six, le cinq JUIN à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-YGEAUX, convoqué par le Maire en date du 29 Mai 2026, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la Mairie, sous la présidence de Madame LATIMIER Hélène, conformément aux dispositions de l'article L.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT).

Nombre d'élus : 10	Présents : 8	Votants : 9	Procurations : 1
	Pour : 9	Contre : 0	Abstentions : 0

Présents : Hélène LATIMIER ; Claude BERNARD ; Elodie PASCO ; Fabien LEVRIER ; Jean-Baptiste DEMOY ; Renée OLLIVIER ; Christian LE BARON ; Marie Pierre TANGUY
Absent excusé : Michel LE GOFF et Marylène LE GOFF
Procuration : Michel LE GOFF (à LATIMIER Hélène)
Secrétaire de séance : Mme PASCO Elodie

Délibération n° 2026-06-05-003

Enquête publique sur la cession d'un chemin rural à Nonéno : Indemnisation du commissaire--enquêteur

Une enquête publique portant sur la cession du chemin rural à Nonéno aux consorts PASCO a eu lieu au cours de l'année 2025.

Le commissaire enquêteur, Christian ROBERT de ROSTRENEN, souhaite être rémunéré pour sa mission effectuée.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal décide :

- de rémunérer Monsieur ROBERT Christian pour un montant net de 597.93€.

Transmis à la préfecture le :
Certifié exécutoire le :

Le Maire,
Hélène LATIMIER

MAIRIE de SAINT-YGEAUX 22570